

X. de la Tribonnière, Brigitte Ait El Mahjoub,

UTEP du CHU de Montpellier (utep@chu-montpellier.fr)

Introduction : En termes d'efficacité, il y a un équilibre délicat à trouver dans l'accompagnement à la construction d'un programme d'ETP, entre accompagner à distance l'équipe en laissant-faire, et devenir directif. Plusieurs difficultés observées incitent l'UTEP à orienter, motiver et soutenir :

construction difficile avec des participants non encore formés à l'ETP

expression difficile du leadership du coordinateur (personnalité, statut professionnel, manque de motivation)

période d'essoufflement en milieu de construction

implication mitigée de membres de l'équipe, projection difficile dans le futur projet

récupération laborieuse des productions demandées ou attestations, charte

relations interpersonnelles préexistantes interférant dans l'équipe éducative

Méthode : Depuis 2012, nous assumons les missions de l'UTEP. Pour aider à la construction d'un programme, nous avons affiné nos méthodes par tâtonnements successifs, au travers de l'accompagnement de 35 programmes sur ces 5 dernières années (dont 20 programmes autorisés depuis 2012, sur un total actuel de 52 programmes autorisés ou en construction).

Résultats : Actuellement, nous suivons les règles suivantes :

<p>1- Création d'un Copil et détermination d'un/de leader(s) dans l'équipe</p> <p>2- Formation ETP de niveau 1 pour ceux qui ne sont pas encore formés, pendant la phase de construction</p> <p>3- Calendrier de 9 réunions d'1h30 sur 9-12 mois, déterminé d'emblée à l'avance (choix par Doodle)</p>	<p>4- Compte rendu de chaque réunion fait par l'UTEP (cumulatif ou pas)</p> <p>5- E-mail à tous les participants de la réunion avec compte rendu et ordre du jour de la prochaine réunion</p> <p>6- Travail en intersession de l'équipe sur la création des outils/supports et l'organisation de la mise en œuvre future du programme ; détermination de responsable(s) (auto)désigné(s). Demande d'envoi par email à l'UTEP de ces productions</p>	<p>7- Relance par email, une semaine avant la nouvelle réunion avec rappel de l'ordre du jour et du compte-rendu</p> <p>8- Validation des productions en réunion après discussions et consensus Formalisation écrite des modifications par un leader ou l'UTEP</p> <p>9- Au terme, rédaction du cahier des charges de demande d'autorisation pour l'ARS par l'UTEP. Demande de validation par le/les leader(s) puis par toute l'équipe. Demande précoce des attestations de formation et de la charte signée par tous</p>
--	---	---

Discussion et conclusion : Lors d'une construction d'un programme d'ETP sur 9 mois – 1 an, des difficultés d'implication soutenue de l'équipe sont souvent observées. Un cadrage assumé par l'UTEP est nécessaire dès le début. Les implications du/des médecins et du/des cadres sont essentielles. Une fois le cahier des charges envoyé, un accompagnement de l'équipe par l'UTEP, reste nécessaire pendant quelques mois. Il est proposé systématiquement une formation pour la première autoévaluation annuelle, de même que pour l'évaluation quadriennale, au coordonnateur du programme accompagné au moins d'un membre au moins de l'équipe ETP.